

Image not found or type unknown



Etats des lieux sortant devis paysagiste

Par **micchat**, le **17/02/2015** à **14:15**

Mon propriétaire vient de me faire parvenir un devis de paysagiste de 1300 euros pour soi disant tailler une haie à la forme qu'il souhaite, arracher 2 lauriers sauce qui étaient déjà là à mon arrivée il y a 9 ans et tailler un pommier (petites pommes) avec une coupe spécifique. je cite le devis!!!! ce paysagiste ne connaît même pas le "malus Everest" appelle plus couramment "pommier fleur" et remettre du caillou sur le parking ...chose que mon propriétaire n'a pas fait une seule fois en 9 ans et j'ajoute aussi que si mon jardin ne lui plaisait pas il pouvait me le dire avant! nous étions voisins!!!
a-t-il le droit d'exiger cela???
merci de vos réponses